

## UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EUROPE SOCIALE

Extrait de :

David Rinaldi, « [Un nouvel élan pour l'Europe sociale](#) »,  
*Études & Rapports n° 108*, Institut Jacques Delors, février 2016

### PRÉFACE

*de Jacques Delors*

**C**es dernières années, les dirigeants nationaux et européens ont connu une sorte de gestion de crise au quotidien, prenant des mesures dans l'optique de survivre. Si les efforts en vue d'empêcher l'effondrement de la zone euro sont bienvenus, notre Union doit impérativement poursuivre des objectifs à long terme. Des objectifs qui portent sur le progrès social et la prospérité pour tous. En effet, comme je l'ai déjà mentionné à plusieurs reprises, après les pompiers, l'Europe attend les architectes.

Ces derniers sont essentiels pour trouver ce sens de l'intérêt commun qui peut mobiliser à la fois les États membres et leurs citoyens. Nous devrions tirer un enseignement de ces années de crise financière, économique et politique : **si l'élaboration des politiques européennes compromet la cohésion et sacrifie des normes sociales, le projet européen n'a aucune chance de recueillir le soutien des citoyens européens.**

Ce rapport identifie clairement les trois objectifs qui peuvent contribuer à l'intégration européenne et rétablir la confiance et la reprise économique. Premièrement, **la convergence socio-économique au sein de l'UEM et de l'UE**, qui doit être réalisée, par exemple, grâce à des mécanismes de stabilisation automatiques ; deuxièmement, **un véritable marché du travail européen**, avec une mobilité accrue au sein de l'UE et des droits sociaux accessibles dans toute l'Europe ; troisièmement, **un élan vigoureux en faveur des investissements sociaux** pour fixer la base de la croissance inclusive et de la compétitivité. C'est autour de ces trois piliers que nous pourrons poser les fondements d'une Europe sociale. J'aimerais évoquer brièvement chacun de ces objectifs.

À la suite de la crise, l'accentuation sans précédent des divergences en Europe s'est caractérisée non seulement par des déséquilibres macroéconomiques,

## UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EUROPE SOCIALE

mais également par des déséquilibres sociaux, qui doivent aussi être considérés comme des *déséquilibres excessifs*. Déterminer **comment concilier des objectifs sociaux et macroéconomiques** est probablement le principal défi auquel il faut apporter une réponse définitive. La grande question est de savoir comment promouvoir la convergence ascendante dans un cadre qui ne compromette pas l'assainissement budgétaire.

L’Institut et moi-même avons souvent souligné la nécessité de réformer rapidement l’UEM et de la doter d’une dimension sociale et d’un mécanisme de stabilisation<sup>1</sup>. Beaucoup d’éléments soutiennent la création d’un outil anticyclique automatique, qui pourrait empêcher des disparités prononcées et persistantes entre les résultats économiques et sociaux des États membres de l’UE. Il pourrait rendre la zone euro plus résistante et durable et réconcilier les Européens avec le projet européen. Pour promouvoir l’unité et donner un sens de l’intérêt commun, il doit s’agir d’un stabilisateur automatique fondé sur un sentiment de solidarité et de réciprocité ; quel est l’intérêt d’être dans une *Union* où il n’y a ni solidarité, ni réciprocité en cas de choc négatif dans un des États membres ? Les universitaires et les professionnels ont fait leur travail : ils ont formulé de nombreuses propositions, avec des transferts temporaires ou permanents, fondées sur l’assurance-chômage ou sur des dispositions cycliques relatives à l’écart de production ; il est désormais temps pour les hommes politiques de faire le leur et de proposer une solution commune.

Je souhaiterais ajouter une chose à la discussion sur la convergence : le renforcement de la convergence ne doit pas se limiter à la zone euro. C’est l’Union qui doit être solidaire et résistante. L’adoption d’une dimension sociale est essentielle pour la survie de la zone euro, mais elle serait souhaitable pour l’Union dans son ensemble. Il ne faut pas oublier que nous sommes tous convenus que :

1. Publications de l’Institut Jacques Delors co-signées par le président Jacques Delors : « *Après l'accord grec : l'impérieuse nécessité de parachever l'UEM* », Tribune, juillet 2015 ; « *Doter l'UEM d'une dimension sociale* », Tribune, octobre 2013 ; « *Parachever l'euro – Feuille de route vers une union budgétaire en Europe* », Rapport du « groupe Tommaso Padoa-Schioppa », *Études & Rapports* n° 92, juin 2012. Et par d’autres auteurs : David Rinaldi, Eulalia Rubio et Emmett Strickland, « *Redessiner l'UEM : quel programme après les négociations grecques ?* », *Synthèse*, novembre 2015 ; Henrik Enderlein et Jörg Haas, « *Quel sera le rôle d'un ministre européen des finances ? Une proposition* », *Policy paper* n° 145, octobre 2015 ; Yves Bertoncini, Henrik Enderlein, Sofia Fernandes, Jörg Haas et Eulalia Rubio, « *Améliorer l'UEM : nos recommandations pour le débat sur le rapport des cinq présidents* », *Policy paper* n° 137, juin 2015 ; Sofia Fernandes, « *Parachever l'Union économique et monétaire* », *Synthèse*, janvier 2014 ; Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaite, « *Renforcer l'UEM : comment maintenir et développer le modèle social européen ?* », *Études & Rapports* n° 101, novembre 2013 ; Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaite, « *Une dimension sociale pour l'UEM : pourquoi et comment ?* », *Policy paper* n° 98, septembre 2013 ; Henrik Enderlein, Lucas Guttenberg et Jann Spiess, « *Une assurance contre les chocs conjoncturels dans la zone euro* », *Études & Rapports* n° 100, septembre 2013.

«dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation et de formation<sup>2</sup>». La clause sociale horizontale prévue dans l'article 9 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est un élément fondamental de notre acquis; elle établit la nécessité d'intégrer des objectifs sociaux dans toutes les initiatives européennes, y compris, comme le recommande ce Rapport, dans le semestre européen et le pacte de stabilité et de croissance.

La deuxième ambition est **un véritable marché du travail européen fondé sur une mobilité renforcée au sein de l'UE et une meilleure portabilité des droits.**

La mobilité est désormais l'un des piliers mêmes du marché unique européen; elle présente des avantages pour les citoyens, qui peuvent progresser sur les plans culturel et professionnel, et pour notre économie en jouant un rôle de stabilisateur et en permettant de remédier aux pénuries de compétences. Toutefois, de sérieux obstacles à la mobilité intra-UE sont toujours présents et certains États membres adoptent de plus en plus une position dénigrant cette dernière. Le risque d'exode des jeunes est probablement la principale inquiétude des pays d'origine, mais l'image négative de la mobilité est plus tangible dans les pays d'accueil, qui craignent le risque de concurrence sociale. À cette fin, je soutiens l'appel à la création d'une inspection du travail européenne, qui est présentée dans ce Rapport comme l'une des principales recommandations du groupe d'experts intervenant lors du séminaire « Un nouvel élan pour l'Europe sociale ». Il est nécessaire de faire appliquer la directive sur le détachement des travailleurs pour éviter le risque de dumping social.

Cependant, hormis le fait de veiller à la bonne application de la législation sur le travail, il reste encore beaucoup à faire. Premièrement, des efforts spéciaux doivent être déployés pour remédier au fléau du chômage des jeunes. D'une part, la garantie pour la jeunesse doit être renforcée et mieux coordonnée de sorte que les initiatives des États membres soient développées à grande échelle grâce au soutien des institutions européennes ; de l'autre, nous devons

---

2. Art. 9, TFUE.

réduire l'écart entre l'éducation scolaire et le marché du travail en renforçant les systèmes d'apprentissage encourageant la mobilité. À cet égard, j'ai déjà eu l'occasion de soutenir l'appel à un million de jeunes apprentis européens d'ici à 2020<sup>3</sup>.

De plus, afin de créer des conditions favorables à la mobilité des travailleurs, nous devons aspirer à une Union sociale : une Union où il sera possible de jouir des droits sociaux protégés par les États membres quel que soit son domicile. Avoir une Union sociale ne signifie pas que nous devrions avoir un système de protection sociale européen unique, ni qu'il faille interférer avec les systèmes sociaux nationaux, mais cela implique de créer une Union de 28 États-providence. Cet objectif est essentiel pour promouvoir la mobilité et renforcer l'identité et la citoyenneté européennes. Comme l'indique D. Rinaldi dans ce Rapport, créer un véritable système de coordination en vue de rendre effective la portabilité des droits, associé à une description claire de « Vos droits en Europe », pourrait stimuler la mobilité au sein de l'UE et donner du poids à l'Europe sociale.

La troisième ambition est une **Union qui investit dans ses citoyens**. Ce serait une erreur de renoncer complètement aux objectifs et à l'approche de la stratégie de Lisbonne ; en particulier, nous ne devons pas oublier la valeur des investissements sociaux pour l'objectif à long terme d'une croissance inclusive et partagée. Nous devrions de nouveau souligner la valeur économique et productive des politiques sociales telles que l'activation, les services de la petite enfance et la formation tout au long de la vie.

De nos jours, avec le plan d'action sur l'union des marchés des capitaux et la création du Fonds européen pour les investissements stratégiques, la Commission européenne contribue activement à promouvoir et faciliter les possibilités d'investissement. Cependant, il manque une stratégie d'investissement dans notre capital humain. Il convient peut-être de rappeler que ce sont les citoyens qui font l'économie et que ce sont eux qui innovent, créent,

3. Voir la proposition du groupe de travail de l'Institut Jacques Delors sur l'emploi des jeunes : Jacques Delors, Henrik Enderlein, Pascal Lamy, Enrico Letta, François Villeroy de Galhau, António Vitorino, Jean-Michel Baer et Sofia Fernandes, « *Erasmus Pro : pour un million de 'jeunes apprentis européens' d'ici 2020* », Tribune, Institut Jacques Delors, mai 2015.

travaillent et dirigent les entreprises. La force de l'Europe, ce sont ses citoyens, une force que nous devons préserver.

Pour conclure, je tiens à féliciter le ministère luxembourgeois du Travail, de l'Emploi, de l'Économie sociale et de la Solidarité économique pour ses efforts en vue de remettre à l'ordre du jour la discussion sur l'Europe sociale.

Les enjeux sont grands. Les menaces de désintégration et de divergence, d'exclusion sociale, de chômage à long terme et d'une montée de l'euroscepticisme sont réelles. Un élan vigoureux pour l'Europe sociale pourrait aider sur tous ces sujets. J'aimerais que nos dirigeants européens en prennent conscience et révisent avec détermination l'architecture de l'UE pour garantir la réalisation d'objectifs sociaux communs. Sinon, l'absence de progrès sur la voie d'une Union sociale pourrait coûter très cher.

*Jacques Delors  
Président fondateur de l'Institut Jacques Delors*